

LES THÉRAPIES



3

AIDER SON PROCHE DANS LA PRISE DU TRAITEMENT

Si la maladie de Parkinson ne se guérit pas aujourd'hui, il existe des thérapies qui permettent d'atténuer ses symptômes.

WWW.FRANCEPARKINSON.FR [✉ AIDANTS@FRANCEPARKINSON.FR](mailto:AIDANTS@FRANCEPARKINSON.FR) [f FACEBOOK.COM/CHAQUEPASESTUNECONQUETE](https://www.facebook.com/CHAQUEPASESTUNECONQUETE)
[@FRANCEPARKINSON](https://twitter.com/FRANCEPARKINSON) [YOUTUBE.COM/USER/PARKINSONFRANCE](https://www.youtube.com/user/PARKINSONFRANCE)



FRANCE
PARKINSON

AVEC LE SOUTIEN DE :



CNSA
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

RESTER ATTENTIF

UNE BONNE OBSERVANCE

Dans la maladie de Parkinson, **prendre son traitement à l'heure est impératif** pour obtenir le maximum de bénéfices. Le respect des dosages et des formes prescrites est indispensable pour équilibrer au mieux les

effets des médicaments. La prise de L-Dopa se fera de préférence 30 minutes avant les repas et non pendant ou après. Ces traitements seront pris avec de l'eau.

INFORMATION ET SURVEILLANCE

Les traitements médicamenteux peuvent avoir pour conséquence des effets indésirables tels que nausées, excès de sommeil ou modification du comportement.

Ces derniers peuvent se manifester par une tendance à jouer de façon inconsidérée à des jeux d'argent, à faire des achats inutiles, coûteux et répétitifs, à manger de manière compulsive ou encore à éprouver une augmentation inhabituelle des désirs sexuels.

D'autres effets indésirables sont possibles comme les hallucinations visuelles ou de la confusion, par moments, en rapport avec certains médicaments mais aussi avec la maladie.

Tout changement d'attitude ou trouble nouveau doit vous alerter et amener votre proche à consulter. Il existe à ce sujet une fiche produite par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) disponible auprès de l'association France Parkinson.

L'association a également mis en place, avec le soutien de l'ANSM, un autoquestionnaire en ligne (et en version papier) pour que la personne malade puisse évaluer si elle est sujette aux effets indésirables. Il est accessible depuis franceparkinson.fr

UN DIALOGUE DE CONFIANCE AVEC LES PROFESSIONNELS

Le dialogue est la clé d'une relation de qualité avec les professionnels (médicaux, paramédicaux.), et en premier lieu le neurologue.

Signalez-lui de manière détaillée les symptômes de votre proche ainsi que les effets indésirables médicamenteux que vous constatez.

Informez-le afin qu'il établisse une prescription ainsi que le médecin traitant des traitements associés pris pour des douleurs ou de l'hypertension artérielle par exemple, afin d'éviter toute interaction médicamenteuse néfaste.

Interrogez-le sur la nécessité de mettre en place une rééducation kinésithérapique et/ou orthophonique, qui sont tout aussi importantes que les traitements médicamenteux.

LES THÉRAPIES



Les médicaments, L-Dopa ou agonistes dopaminergiques ont des modes d'action et d'administration variés : comprimés, patch à libération prolongée, injections....



La rééducation kinésithérapique ou orthophonique, la pratique de certaines activités physiques adaptées (marche, gymnastique par exemple) ou artistiques (chant choral notamment) peut compléter et prolonger les effets du traitement.



Les autres thérapies : pour certaines formes de la maladie de Parkinson, une **opération chirurgicale** est possible. Il s'agit de la neurostimulation. Cette opération du cerveau permet d'atténuer les symptômes tout en diminuant la prise de médicaments.



La **pompe à apomorphine ou la pompe à Duodopa**, prescrite pour des malades présentant des fluctuations ou des dyskinésies importantes, diffusent en continu le traitement dopaminergique afin de limiter les périodes On/Off. Votre proche peut également utiliser un stylo injecteur en cas de blocage afin de délivrer de manière rapide une dose de traitement dopaminergique.

UNE MEILLEURE HYGIÈNE DE VIE POUR DAVANTAGE DE BIEN-ÊTRE

La pratique d'une activité sportive (marche, aquagym, danse...) a démontré son efficacité pour prolonger les effets du traitement antiparkinsonien, et gagner en qualité de vie. Insufflez une dynamique sportive à votre proche, adaptée à sa condition physique et à ses goûts.

À ce jour, **aucun régime alimentaire particulier** n'est indiqué dans la maladie de Parkinson. Une alimentation équilibrée est toujours recommandée. Veillez à lutter contre la constipation.

Certaines **cures thermales** proposent des programmes spécifiques pour la maladie de Parkinson, **discutez-en avec votre médecin** et/ou contactez l'association **France Parkinson**.

Des **activités relaxantes** (yoga, taï-chi par exemple) ou créatives (art thérapie) peuvent influencer positivement sur le bien-être et le moral.

Les **médecines douces** (naturopathie) sont aussi proposées : méfiez-vous, en revanche, des remèdes miracles, onéreux, pouvant diminuer l'effet du traitement ou excluant la prise en charge médicale. N'oubliez pas d'en parler à votre médecin/neurologue avant d'y avoir recours.

À RETENIR



J'AIDE MON PROCHE À PRÉPARER SA CONSULTATION. SI NÉCESSAIRE, J'EXPRIME MON SOUHAIT D'ASSISTER AVEC LUI À CETTE CONSULTATION.



JE L'INCITE À PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE OU L'ACCOMPAGNE DANS CETTE DÉMARCHE.



SI JE DÉCÈLE DES TROUBLES DU COMPORTEMENT, JE SAIS QUE NOUS POUVONS DEMANDER UNE CONSULTATION D'URGENCE AU MÉDECIN TRAITANT OU AU NEUROLOGUE.



J'AIDE MON PROCHE À PRÉPARER ET À PRENDRE SON MÉDICAMENT (À L'HEURE) ET À RESPECTER PRÉCISÉMENT LES PRESCRIPTIONS DU NEUROLOGUE.



EN CAS D'HOSPITALISATION DE MON PROCHE, J'INFORME LES PROFESSIONNELS SUR LA NÉCESSITÉ QU'IL PRENNE SES MÉDICAMENTS À L'HEURE.



CHAQUE MALADE EST DIFFÉRENT, CHAQUE TRAITEMENT EST SPÉCIFIQUE. JE SUIS PRUDENT AVEC LES RECOMMANDATIONS DES PERSONNES NON HABILITÉES.



BLOC-NOTE

AIDER VOTRE PROCHE À PRÉPARER LA CONSULTATION

Le traitement de la maladie de Parkinson nécessite souvent des ajustements pour trouver le (ou les) médicament(s) qui permette(nt) une diminution ou une disparition des signes de la maladie.

Pour obtenir la meilleure efficacité et peu ou pas d'effets indésirables (tolérance au médicament), **les doses** de chaque médicament prescrit **doivent être adaptées**. Le **suivi régulier par un neurologue** est indispensable afin qu'il ajuste le traitement. Il est donc important que votre proche **prépare sa consultation** pour communiquer toutes les informations importantes.

Vous pouvez l'y aider en lui proposant de remplir, **durant les trois jours précédant la consultation**, un tableau qui résumera les principales informations à prendre en compte. **La consultation sera ainsi plus efficace** et une confiance mutuelle pourra s'installer.

Il est nécessaire d'être exigeant avec le traitement. **Le tableau à compléter** aide à trouver un équilibre entre effets indésirables et bénéfices apportés par le traitement (rapport efficacité/tolérance au traitement).

Comment remplir cette fiche ?

LE TABLEAU

Le traitement **améliore les symptômes** que votre proche ressent mais il peut aussi **causer des effets indésirables** gênants. Des propositions de symptômes et/ou d'effets indésirables sont indiquées dans le tableau. Il suffit à votre proche de cocher les cases qui le concernent. S'il ressent des effets autres que ceux proposés, il peut les décrire dans les lignes « Autre ».

LES QUESTIONS POSÉES

Les médicaments antiparkinsoniens : durant au moins trois jours précédant sa consultation, votre proche note les médicaments antiparkinsoniens pris et à quel moment. Les autres médicaments : il est important qu'il signale tous les médicaments pris afin de vérifier qu'il n'y a pas d'interaction avec son traitement antiparkinsonien.

Les événements perturbants : certains événements peuvent influencer les symptômes ressentis ou la mauvaise tolérance du traitement. Mieux vaut les signaler, le médecin fera la part des choses.

« Lorsqu'il ne prend pas son médicament à l'heure, il peut se retrouver complètement bloqué. Mon pharmacien m'a informé sur les effets indésirables du traitement de mon proche, je suis désormais plus vigilante. »

ANNIE, 62 ANS



PRÉPARATION DE LA CONSULTATION

(À remplir durant les trois jours précédant chaque consultation)

Date du jour :

Date de la consultation :

Quel traitement anti-parkinsonien prenez-vous actuellement ?

.....

.....

TOLÉRANCE DU TRAITEMENT

1. Nausées ou vomissements

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

2. Malaises en changeant de position, obscurcissement de la vue, maux de tête...

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

3. Somnolence brutale dans la journée

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

4. Addiction*

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

Autre :

.....

*Tendance irrésistible à jouer aux jeux d'argent (ou sans argent), à acheter de manière anormale, à avoir des activités répétitives sans but précis (par exemple manger - déranger), à passer trop de temps à la même activité (internet, peinture), à l'hypersexualité...

EFFICACITÉ DU TRAITEMENT

1. Tremblements au repos

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

2. Raideurs, tension musculaires

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

3. Constipation, dérèglement intestinal ou urinaire

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

4. Ralentissements des mouvements (lenteur, retard au démarrage)

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

5. Perte d'équilibre

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

6. Tristesse, troubles du sommeil, tension interne, agressivité, etc.

ÇA VA MIEUX C'EST STABLE ÇA EMPIRE ÇA NE ME CONCERNE PAS

—

Autre :

.....

.....

S'est-il produit un (ou plusieurs) événement(s) susceptible(s) d'avoir influencé votre état ?

Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

.....